



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

**Office fédéral de la justice OFJ**  
Domaine de direction Droit privé  
Office fédéral de l'état civil OFEC

# Rapport d'activité

de la Commission Internationale de l'Etat Civil (CIEC)  
pour les années 2011 et 2012

Compte-rendu de M. Michel Montini, Secrétaire de la Section suisse de la CIEC, présenté par M. Mario Massa, Chef de l'OFEC et Président de la Section suisse de la CIEC, à l'Assemblée générale des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CAS) des 26 et 27 avril 2012 à Lucerne.

Office fédéral de la justice OFJ  
Michel Montini, avocat  
Bundesrain 20, 3003 Berne  
Tél. +41 31 322 58 61, Fax + 41 31 324 26 55  
michel.montini@bj.admin.ch  
www.ofec.admin.ch

## Sommaire

1. Introduction
2. Composition de la CIEC et de la Section suisse
3. Réunions de la CIEC
4. Fraude
5. Conventions CIEC
6. Informatisation et avenir de l'état civil européen

## 1. Introduction

L'on exposera ici brièvement les évolutions intervenues au sein de la CIEC<sup>1</sup>, dans le même ordre que dans le dernier rapport présenté lors de la 80<sup>ème</sup> Assemblée annuelle de la Conférence des Autorités cantonales de surveillance de l'état civil qui s'est tenue les 28 et 29 avril 2011 à Horn TG.

## 2. Composition de la CIEC et de la Section suisse

La composition du Bureau de la commission avait été changée au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Pour rappel, Monsieur Carlos Lasarte Alvarez, Président de la Section espagnole, avait été élu Président pour deux années consécutives, mais avait donné ses démissions le 5 octobre 2010, en sorte que Monsieur Paul Parr, Président de la Section britannique et Vice-Président du Bureau, l'a remplacé *ad intérim*, en présidant l'Assemblée générale ordinaire tenue du 16 au 18 mars 2011. Monsieur Jean Mazars, Président honoraire et Président de la Section française a accepté de présider les Assemblées générales supplémentaires des 26 et 27 janvier ainsi que des 25 et 26 mai 2011. Finalement, la Section espagnole a repris le flambeau de la Présidence, après la nomination à la tête de la Section espagnole de Madame Monica Guzman Zapater, qui a dirigé l'Assemblée générale tenue du 19 au 23 septembre 2011.

Lors du Bureau tenu en marge de cette Assemblée, Messieurs Duncan Macniven et Jean-Claude Wiwinius, ont été élus Président, respectivement Vice-président de la CIEC pour la période 2012 – 2013 (deux années consécutives).

Le Secrétariat général a également une nouvelle formation pour la période 2012 – 2014 (trois années).

Un nouveau Secrétaire général a ainsi été désigné en la personne de Monsieur Walter Pintens, professeur émérite belge, auteur de nombreuses contributions en droit de la famille et de l'état civil, en remplacement de Madame le Professeur Joanna Schmidt-Szalewski. Lors du Bureau suivant tenu en janvier 2012, Madame Chantal Nast, anciennement Directrice administrative, a été élevée au rang de Secrétaire générale adjointe alors que l'honorariat a été décerné à Monsieur Jonathan Sharpe.

La Section suisse n'a pas subi de modification en sorte que Monsieur Mario Massa reste Président, et Monsieur Michel Montini, Secrétaire.

## 3. Réunions de la CIEC

Comme déjà indiqué au chiffre 2 ci-dessus, la CIEC a tenu en 2011 deux Assemblées Générales ordinaires ainsi que deux Assemblées Générales supplémentaires entièrement consacrées au projet de plateforme d'échanges de données d'état civil par voie électronique ainsi qu'à la préparation de la convention y relative, dont le texte a pu être adopté lors de l'Assemblée générale ordinaire le 2 février 2012.

---

<sup>1</sup> Des renseignements sans cesse actualisés sont disponibles sur le site Internet de la CIEC sous [www.ciec1.org](http://www.ciec1.org).

Les travaux relatifs à la révision de la Convention CIEC no 16 (Convention de Vienne du 8 septembre 1976 relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil ([http://www.admin.ch/ch/f/rs/0\\_211\\_112\\_112/index.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/0_211_112_112/index.html)) ont repris (réunions d'un Groupe de travail en dates des 21 et 22 mars, puis 21 et 22 juin 2012 sous la présidence de Monsieur Michel Montini).

Les réunions se sont toutes tenues au siège de Strasbourg, sauf l'Assemblée générale de septembre 2011 qui a eu lieu à Bruxelles, à l'invitation de la Section belge. Conformément à un tournus qui a tradition, les prochaines Assemblées « festives » auront lieu en septembre 2012 à Rome, puis en septembre 2013 à Berne, à l'invitation des Sections italienne et suisse.

#### **4. Fraude**

Le Groupe de travail « Fraude » ne s'est pas réuni durant la période considérée du fait de la priorité des travaux liés au développement de la Plateforme CIEC (voir sous ch. 3 et 5 ci-dessous). Une nouvelle réunion est prévue en marge de l'Assemblée générale de Rome.

#### **5. Conventions CIEC**

L'adoption de la nouvelle Convention portant le n° 33 sur l'utilisation de la plateforme de la CIEC d'échanges de données d'état civil par voie électronique a déjà été évoquée sous chiffre 3 ci-dessus. Elle sera vraisemblablement soumise à la signature des Etats membres lors de l'Assemblée générale de septembre 2012, à Rome.

Les travaux relatifs à la révision des conventions n°s 16 et 26 (concernant l'échange international d'informations en matière d'état civil) ont également été mentionnés sous chiffre 3 ci-dessus.

Lors de la période considérée, l'Estonie a ratifié la Convention n° 16 avec effet au 24 décembre 2011, en sorte que cette convention est maintenant applicable dans 22 Etats européens.

La convention no 27 relative à la délivrance d'un certificat de vie est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2011, pour les Pays-Bas ; cette convention lie également depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, l'Espagne et la Turquie.

La Convention n° 29 relative à la reconnaissance des décisions constatant un changement de sexe est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2011 entre les Pays-Bas et l'Espagne suite à la ratification par cet Etat.

#### **6. Harmonisation, informatisation et avenir de l'état civil**

Il est renvoyé aux chiffres 3 et 5 ci-dessus concernant la future Convention sur la plateforme CIEC et le cofinancement accordé par l'UE.

Comme énoncé, le 14 décembre 2010, la Commission européenne avait publié un « livre vert » intitulé « Moins de démarches administratives pour les citoyens : Promouvoir la libre

circulation des documents publics et la reconnaissance des effets des actes d'état civil »<sup>2</sup>. La Section suisse de la CIEC et l'OFEC avait transmis à votre Conférence copie de la prise de position commune adressée à la CE. Les résultats de cette consultation devraient être connus dans le courant de cette année ou de l'année 2013.

---

<sup>2</sup> Document diffusé sur [http://ec.europa.eu/justice/policies/civil/docs/com\\_2010\\_747\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/justice/policies/civil/docs/com_2010_747_fr.pdf).